

Le mot du Maire

Chers Puyravaultaises, Puyravaultais,

C'est un mot du maire un peu particulier ce mois-ci. En effet notre EHPAD du « Chêne vert » est touché de plein fouet par une contamination suite à une hospitalisation aux urgences d'une des résidentes.

Un an d'effort de la part des résidents, des familles et du personnel qui se trouve « balayé ». Un vrai coup de massue pour eux. Mais malgré cela, malgré la fatigue accumulée, nous savons que vous, résidents, familles et personnel vous allez mener ce combat avec résilience.

Si l'établissement déplore 13 résidents testés positifs à la covid19-variant anglais, (dont 8 ont été vaccinés), 89.7% des résidents sont vaccinés et c'est un facteur plus que positif pour traverser cette épreuve.

Aujourd'hui notre EHPAD a besoin de nous. Ils ont besoin de renfort, de soutien. Donc si vous connaissez des infirmières, infirmiers diplômés d'état à la retraite, n'hésitez pas à nous contacter ou contacter directement La Direction de l'EHPAD.

Face à ces événements nous tenons à affirmer encore une fois tout notre soutien, notre confiance et notre solidarité à l'EHPAD du « Chêne vert ».

Election municipale complémentaire

11 et 18 avril 2021

Election
de 5
conseillers
municipaux

Candidature
groupée ou
isolée

Bureau de
vote ouvert
de
8h à 18h

Lieu du vote
Salle
polyvalente

Respect
strict du
protocole
sanitaire

Protocole Sanitaire

- Circuit sécurisé avec un sens de circulation : une entrée et une sortie
- Zone d'attente balisée avec 2m de distance
- Port du masque obligatoire pour tous
- Désinfection des mains au gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie
- Nombre limité en salle municipale à 10 personnes (votants inclus)
- Venir avec son propre stylo pour l'émargement
- Désinfection des isoires après chaque utilisation

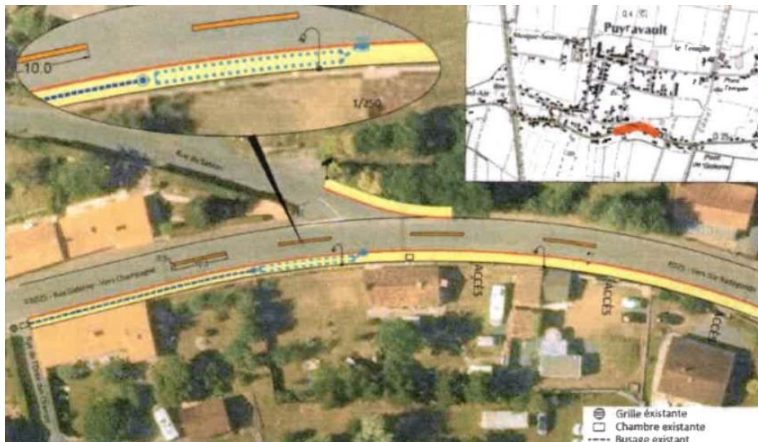
Dépouillement avec une jauge définie par les instances.



Travaux sur la commune

Le conseil municipal a voté le devis concernant les travaux de sécurisation de l'angle de la rue Galerne et de la rue du Sablon.

Cette première tranche qui sera réalisée pour un coût de 16 897,40€ (subvention du département de 13 517,92€) se déroulera sur 3 semaines courant avril. Elle aura un impact sur la circulation et nous comptons sur à votre vigilance lors de vos passages sur cette zone de travaux.



Les travaux permettant aux cloches de l'église de sonner à nouveau seront terminés pour la première semaine d'avril. Cet édifice, appartenant à la commune est classé depuis 1991 Monument Historique. La cloche la plus importante, appelée Marie, date de 1744 et est classée dans le répertoire des biens et monuments historiques depuis 1943.

Eclairage public

Le SyDEV est intervenu sur la commune durant la seconde quinzaine de mars. Ils ont réalisé les travaux de maintenance ainsi que la modification du réglage des horloges de l'éclairage public.

L'équipe municipale a validé le principe d'un horaire unique pour toute la commune en dehors de la rue Galerne (passage du bus ALEOP) :

- Horaire : fin de l'éclairage à 22h / début de l'éclairage à 6h30
- Rue Galerne : fin d'éclairage à 22h30 / début de l'éclairage à 6h

Les commandes de l'éclairage de Puyravault sont équipées d'horloge astronomique. Ainsi le déclenchement ou l'arrêt des lampes (en dehors des heures qui sont aujourd'hui définies) se font en fonction de l'heure du levée et du coucher du soleil.

Ce choix de modification repose sur plusieurs critères :

- Maîtrise du coût financier > économie attendue pour la commune **2200€**
- Inscription dans une démarche de développement durable
- Dossier du label « *Village Etoilé* » que nous souhaitons déposer en 2021

Nous pourrions aussi envisager par la suite une transition progressive avec un éclairage LED. Ce système consommant moins que les lampes actuelles. Un chiffrage est en cours.

De nombreuses communes en France ont fait le choix de réduire la pollution lumineuse, aucune étude n'a mis en avant le lien entre cette action et l'augmentation de la délinquance.



La Puyravaultaise, Le Puyravaultais – Journal Municipal d'Information – Imprimé par nos soins

Mairie de Puyravault – Impasse de la Mairie – 85450 PUYRAVAULT
Téléphone : 02.51.28.61.99 Courriel : mairie.puyravault85@wanadoo.fr
Site internet : www.puyravault-vendee.fr

Horaires d'ouverture : mercredi de 13h30 à 16h30/ samedi de 9h à 12h

Ne pas jeter sur la voie publique - Prochain numéro le 15 mai 2021